

Réunion de quartier Coin du Balai – 13 septembre 2017

PV

Questions du public	Réponse du Collège	Suivi à donner	Action
Propreté : Bruxelles Environnement devrait nettoyer le trottoir qui lui appartient dans le cul de sac ch. de La Hulpe...	On va leur rappeler	Environnement	
Le quartier a déjà subi de fortes inondations (cf le 18 août 2011). Un ruisseau, le Zwanewijdebeek, traverse la ch. de La Hulpe, et le Coin du Balai compte plusieurs zones inondables. La commune peut-elle nous informer sur ces zones à risques ? En sous-sol, y a-t-il un ou deux tuyaux : un pour les égouts et un pour le ruisseau ; dans quel état se trouve (nt) il(s) ?	<p>Éviter tout risque d'inondation n'est pas possible. La région a mis en place un plan pluie. La création de bassins d'orage et le suivi des niveaux des étangs qui composent la vallée du Maelbeek en font partie. Deux gros bassins d'orage se terminent autour de la place Keym. On espère ainsi améliorer la situation globale. Un permis d'urbanisme est en cours afin de créer un 3^e bassin sur Tenreuken.</p> <p>Le Zwanewijdebeek, la Région s'en préoccupe et l'étudie. Selon la commune, il y a un seul tuyau mais divisé en deux : l'un pour l'égout,</p>	TP	

	<p>l'autre pour le Zwanewijdebeek.</p> <p>Hydrobru-Vivaqua est chargé de l'entretien, la rénovation et le suivi du réseau d'égouttage.</p> <p>Si les habitants ont des questions particulières ou des propositions à mettre à l'étude, nous pourrions organiser une réunion d'information avec Bruxelles environnement. Transmettez-nous vos questions.</p>		
De l'eau s'écoule régulièrement en provenance des terrains synthétiques de l'école internationale. Les deux avaloirs sont bouchés et l'eau arrive à Heiligenborre...	Nous irons voir sur place	TP	
Des calicots reprenant des peintures de Rik Wauters ont été placés un peu partout dans la Commune. Peut-on, dans le Coin du Balai, les laisser ?	Nous allons vérifier auprès du service de la Culture s'il n'y a pas un autre usage prévu pour ces calicots. Si non, vous pourrez les garder.	Culture	
<p>Propreté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de gens ont un jardin où il est facile de composter. Ce serait bien d'éduquer les gens à 	<ul style="list-style-type: none"> • La commune encourage le compostage, dans les composts collectifs et ils sont nombreux à Watermael-Boitsfort, que dans les 	Propreté	

<p>composter eux-mêmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les poubelles de la commune sont grandes : ne pourrait-on pas avoir deux dimensions, une pour famille nombreuse, l'autre pour célibataire ? • Heiligenborre : des gens laissent pousser leurs plantes dans la rue et l'accès devient difficile pour les PMR et les poussettes Tous les habitants doivent faire un effort. Le Coin du Balai est très sale. • Place Rik Wauters : les sacs poubelles sont déchirés : il faut utiliser des poubelles en plastique dur pour y placer son sac • La Propreté est un vœu pieu. Chacun doit faire un effort. Le plus difficile, c'est pour les habitants des appartements. Il faudrait créer un plan d'accompagnement. • Ch. de La Hulpe : ne pas 	<p>jardins. Elle propose, particulièrement à l'intention d'habitants qui ne disposent pas de jardin, des vermicompostières dont une trentaine a été mise dans les familles en échanges de bonnes pratiques pendant une année. Il nous en reste quelques-unes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous demanderons à ce que l'entretien de la haie le long de Heiligenborre soit taillées afin d'augmenter la visibilité. • Petite ou grande : chacun doit s'en tenir à la réglementation de Bxl – Propreté. Actuellement, seule les bacs orange distribués gratuitement et les poubelles dures de 80l (permettant de placer les sacs blancs de 60l sont autorisées. Elle sont disponible à la commune moyennant une redevance unique de 11 € <p>Les célibataires peuvent peut-être trouver une collaboration entre voisins pour abriter plusieurs sacs dans une même poubelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le règlement général de police 	<p>Informa tion</p> <p>Propret é</p> <p>TP</p>	
--	--	---	--

<p>oublier de remettre les poubelles publiques</p>	<p>impose de nettoyer son trottoir et de couper la végétation. On va le rappeler. De très nombreuses actions de prévention sont organisées pour poursuivre la sensibilisation des habitants. La quinzaine de la propreté publique 2017 a été l'occasion de rappeler que la propreté publique dépend de tous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est ce que la Commune souhaite : mettre les sacs poubelle dans une poubelle rigide. La Région est en charge de la collecte des déchets. Mais il faut les trier et les protéger. 		
<p>Rue du Triage : les promeneurs ou habitants viennent en vélo, skate, cheval... et descendent la rue assez vite. Or, les autos rue de la Sapinière, roulent trop vite. Pourrait-on mettre un miroir pour voir ce qui descend de Triage ?</p>	<p>On va essayer de mieux signaler mais le miroir n'est pas toujours une solution</p>	<p>Polutra</p>	

Heiligenborre : il y a un escalier en face de l'arrêt du 17 qui est très dangereux et glissant.	Nous irons voir sur place.	TP	
A qui appartiennent les venelles ? La mienne est très vétuste et humide ; Qui est responsable ?	A vérifier si la venelle est privée ou publique... Elle peut être assimilée comme bordure de maison et donc comme un trottoir : dans ce cas le propriétaire ou locataire doit l'entretenir.		
A Heiligenborre, tous les jardins se rejoignent, mais tout le monde ne l'entretien pas et cet espace devient une forêt. Je ne sais pas très bien comment faire passer le message aux voisins...	Si les jardins sont privés, il faut en discuter avec les voisins ou faire appel à la médiation (Auderghem-) ou au juge de Paix		
Rue du Buis : c'est une rue oubliée où la vitesse des automobilistes est très élevée. Peut-on y installer des casse-vitesse ? Inverser le sens de la rue ?	Nous n'avons pas de solution : c'est une petite rue étroite où il n'est pas possible d'installer des casse-vitesse qui créeront trop de vibrations. Inverser le sens de la rue n'est pas idéal car il y aura un effet de vitesse en descente et les automobilistes vont l'emprunter pour éviter le bd du Souverain. Une chicane : la rue est étroite et cela va supprimer du stationnement... On a déjà dessiné des logos 30, une voie pour les vélos...	Mobilité	

	On va demander à la police de mettre un radar	Police	
Où en est le dossier Axa - ambassade américaine	Le bâtiment a été placé sur la liste de sauvegarde. Les Etats-Unis ont une option mais, pour l'instant, on ne sait pas s'ils viendront ou pas		
Place Rik Wauters : les gens se garent sur les trottoirs.	C'est strictement interdit	Police	
Drève du Rembucher : le talus qui descend de l'av. de la Foresterie : n'a jamais été entretenu : on n'élague pas les arbres, il n'y a plus de soleil ma maison est dans l'ombre. Des arbres penchent dangereusement...	On va vérifier qui doit entretenir ce talus (commune ou région ?) et veiller à faire suivre votre demande	TP	
Sécurité routière : près de la plaine de jeux (Heiligenborre), le passage piéton est mal éclairé.	On va en référer à Sibelga De son côté, la plaine de jeux sera éclairée aussi par de petits points d'éclairage.	TP	
44 heiligenborre : deux grands arbres qui prennent la lumière toute la	On ira voir sur place		

Commentaire [Cecil Van1]: Apparemment ce n'est pas le CPAS !

<p>journée ; qu'on les élague pour retrouver le soleil.</p>			
<p>Réaménagement de la ch de La Hulpe : on a supprimé des places de P. Y a-t-il une raison ?</p>	<p>Oui, il y a quelques places en moins : on a essayé de trouver un équilibre entre apaiser le trafic, la végétation et le partage de la voirie.</p>		
<p>Point de vue participation, je ne sens rien de créatif ou novateur. Pourquoi ne pas créer des synergies entre le comité de quartier et la commune ? Pourquoi ne pas organiser un atelier mobilité avec cellule Polutra, par exemple, ce qui permettrait aux habitants de profiter des compétences des experts de la commune.</p>	<p>Oui on pourrait probablement être plus créatif dans la participation ; on va revoir le fonctionnement actuel et essayer de faire mieux. Mais en restant clair sur le partage des responsabilités</p>	<p>Participation</p>	